

39 - Relations Internationales - Attribution de subventions

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

. **100 €** au Lycée Pasteur pour l'accueil de 25 élèves de Charlottesville (Etats-Unis) les 3 et 4 avril 2011 et **1 009 €** pour le déplacement de 29 élèves du Lycée Pasteur à Charlottesville du 15 au 25 octobre 2011 (échange scolaire).

En cas d'accord, la dépense totale, soit 1 109 €, sera imputée au chapitre 65.048/65737.94036 CS 400.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions d'attribution de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.